



place de parking sur bail

Par **gege901**, le **10/02/2020** à **17:33**

bonjour sur mon bail est stipuler que j ai droit a une place de parking hors depuis juille 2018 un locataire est arrivé au dessus de chez moi et celui a 2 vehicules alors le proprietaire lui a attribié ma place de parking sans compensation pour moi que dois je faire?

Par **Lag0**, le **11/02/2020** à **07:49**

Bonjour,rnrnSi la place de parking est citée au bail, le bailleur ne peut pas vous en priver sans votre accord (le bailleur ne peut modifier la concistance de la chose louée en cours de bail).rnrnSi vous donnez votre accord, vous avez droit à une diminution de loyer proportionnelle à la perte de jouissance occasionnée.rnrnAvez-vous déjà réagi depuis juillet 2018 ?